



Association des  
Directeurs des Services  
Techniques  
Départementaux.

Centre d'Études  
Techniques  
de l'Équipement

**CETE**  
Méditerranée

## Compte-rendu

**Rédacteur :** James Lefèvre

Téléphone : 04 42 24 77 00

télécopie : 04 42 60 79 81

courriel : james.lefevre@developpement-  
durable.gouv.fr

**Objet :** Comité de pilotage de la CoTITA

Réunion du 16 mai 2012

### Diffusion

#### Personnes présentes

M. Jaumard Directeur des routes CG 34  
M. Cadré Directeur du CETE Méditerranée  
M Spagnulo Directeur des Routes CG 13  
M. De Camaret Directeur Adjoint DIR  
Méditerranée.  
M. Lefèvre - Cete Med – Chef du département  
DCEDI

#### Absents/Excusés

Mme Hilaire, Directrice adjointe du CETE  
Méditerranée  
M Feraud Directeur des routes du CG 83  
M Pruvost DGA du Conseil Général 83

	Qui ?
<b>Animation CoTITA 2011_</b>	
<p><b>Clubs</b></p> <p>Le tableau d'activités des clubs est présenté (PJ). Il est noté que le club déplacements-intermodalité a été très bien relancé, avec une participation actives des collectivités, notamment au comité de pilotage mis en place à l'instar de ce qui est fait sur le club des concepteurs routiers.</p> <p>Concernant le clubs Entretien et Gestion du Patrimoine, les difficultés rencontrées l'an dernier et évoquées lors de la réunion plénière de novembre n'ont pas trouvé de solutions à la suite des relances des animateurs. Compte tenu de l'importance de ce club et des thèmes de travail qui ne manquent pas, il est convenu que les membres du COS seront saisis en préalable à la prochaine réunion (05/06/12) de sorte à définir un programme d'activités pour les prochaines réunions et mettre à jour la listes des participants.</p> <p>D. Jaumard sollicitera également les directeurs des CG afin de les sensibiliser sur le sujet</p> <p>La recherche d'un nouveau co-animateur est par ailleurs nécessaire car M. ADAM (CG06) à rejoint la Métropole Nice Côte d'Azur.</p> <p>Sur le thème bâtiment, la réponse aux besoins actuels se fait par le biais des journées techniques. L'arrivée d'un nouveau chef de service bâtiments et</p>	<p>animateur du club et J. Lefèvre D. Jaumard</p>

<p>constructions durables au CETE sera l'occasion de voir avec les DREAL quelle animation pourrait utilement être développée en complément.</p> <p><b>Journées techniques</b></p> <p>Présentation des journées techniques 2012 (cf. PJ). Toutes les JT 2012 sont programmées. Celle concernant le bilan des conventions d'engagement volontaire est reportée début 2013.</p> <p>D. Jaumard propose que ce calendrier des JT soit porté sur le nouveau site CoTITA MED afin que les personnes intéressées puissent d'ores et déjà réserver les dates sans attendre la mention de la journée sur le site national. Le lien sera communiqué.</p> <p>Concernant la JT "Etudes d'impact / autorité environnementale", J. Lefèvre fait état de la journée du CCR organisée en juin sur ce thème. L'attention a été portée à ce qu'il n'y ait pas d'interférence et les interventions des membres du CGDD ont été réservées pour la JT.</p> <p>D. Jaumard pense qu'il est important que la JT prévoir un espace d'échange adapté afin de permettre aux participants de s'exprimer sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer concernant l'autorité environnementale (disparités entre départements, question de l'harmonisation des procédures, ...).</p> <p>Pour terminer D. Jaumard indique que le bilan du dernier COMOAR sur les JT montre que la CoTITA MED est une CoTITA active.</p>	<p>J. Lefèvre</p>
<p><b>Réunion plénière CoTITA 2012</b></p>	
<p>Il est décidé de maintenir le principe des années antérieures avec des ateliers le matin et l'après-midi sur un thème fédérateur et la réunion plénière en deuxième partie d'après-midi. La date retenue est confirmée : <b>jeudi 15 novembre 2012</b>. L'information est d'ores et déjà sur le site internet.</p> <p>J. Lefèvre présente pour information un résumé des thèmes évoqués depuis 2008. Pour 2012, deux thèmes "fil rouge" sont proposés. Ce sont des thèmes assez larges, avec plusieurs sous-thèmes à traiter vraisemblablement pour partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des ressources naturelles, des milieux, l'occupation des sols, la consommation des espaces ;</li> <li>- Mobilité et transports : gestion du patrimoine, multimodalité, évaluation, éco-mobilité, accessibilité.</li> </ul> <p>M. Spagnulo pense que les deux sujets sont intéressants, le deuxième lui apparaissant plus fédérateur.</p> <p>P. De Camaret observe que le premier thème peut également être fédérateur, au travers notamment de la gestion des ressources naturelles. Il cite le travail mené par le CETE sur le guide "Clauses environnementales dans les marchés".</p> <p>G. Cadré fait remarquer que la journée technique du 22 novembre a pour thème l'environnement et D. Jaumard ajoute que le bilan des CEV sera traité début 2013.</p>	

<p>Il est finalement convenu de retenir le deuxième thème et de bâtir un pré-programme.</p>	<p>J. Lefèvre Tout membre du comité de pilotage et CETE.</p>
<p><b>Information sur le futur EPA</b></p>	
<p>Gérard Cadré indique que la phase de concertation puis de négociation avec les organisations syndicales s'est tenue de mars à décembre 2012 et a conduit à la signature d'un protocole par 4 OS sur 5. Le futur organisme regroupera l'ensemble des 8 CETE, le CERTU, le SETRA et le CETMEF dans un EPA. La date de création est prévue au 1er janvier 2013. Concernant le panel et le types de missions, le protocole apporte des précisions. Le nom d'usage actuel (CEREMA) n'est pas le nom définitif.</p> <p>Un préfigurateur a été nommé le 22 février en la personne de M. Bernard Larrourou et plusieurs chantiers sont lancés.</p> <p>L'implantation du siège est un sujet prioritaire en raison notamment de la nécessité de recruter un agent comptable.</p> <p>La question du "in house" est également prégnante au regard de la directive commande publique.</p> <p>En ce qui concerne l'accès des CL au niveau local à la gouvernance, des comités d'orientation territoriaux et des comités thématiques de synthèse sont envisagés afin de permettre l'expression des besoins.</p> <p>Un évolution du fonctionnement des CoTITA est par ailleurs prévisible.</p>	
<p><b>Divers</b></p>	
<p><u>Site internet CoTITA</u></p> <p>L'information sur le nouveau portail national CoTITA a été diffusée à l'ensemble des membres (liste de diffusion de la journée CoTITA du 17/11/11).</p> <p><u>Remplacement de Jean-Louis Perrin</u></p> <p>Il est convenu d'essayer de trouver un représentant de la Métropole Nice Côte d'Azur pour succéder à Jean-Louis Perrin qui a quitté le Grand Avignon.</p>	<p>J. Lefèvre</p>
<p><b>Prochaine réunion le Mercredi 12 septembre 2012 à 10h00 au CETE (Aix en Provence)</b></p>	